

Prévisionnel 2023

Passage, pour les incorporations de matières, de 58 T à 88 T / jour
Répartition 77 T d'effluents et 11 tonnes de matières plus nobles

Progression prévisionnelle du C.A. :	400 000 €	par an
Surcoût prévisionnel des matières par rapport à 2022 :	240 000 €	par an
Surcoût prévisionnel de consommation d'énergie :	150 000 €	par an

Prévisionnel établi sur une **base 100** correspondant au CA de l'année 2022

	2021	2022	Prévisionnel
Production réalisée	91.0	100.0	116.4
Coût des matières premières	26.1	29.4	39.3
Marge de production	64.9	70.6	77.1
Dépenses d'énergie	6.6	11.0	17.2
Crédit-bail et location	2.6	2.8	2.8
Entretien et réparations	5.3	8.3	8.3
Primes d'assurance	0.9	1.0	1.0
Autres achats et charges externes	4.1	4.6	4.6
Valeur ajoutée	45.2	42.9	43.3
Impôts et taxes	0.2	0.1	0.1
Salaires et appointements	1.7	1.8	1.8
Rémunération des associés dirigeants	0.0	0.0	0.0
Charges sociales sur salaires	0.7	0.7	0.7
Charges sociales des non salariés	0.0	0.0	0.0
Subventions d'exploitation	0.0	0.0	0.0
Excédent brut d'exploitation	42.6	40.4	40.8
Dotations aux amortissements	11.7	17.9	17.9
Dotations aux provisions	0.0	0.0	0.0
Autres produits et charges	-4.5	2.2	2.2
Résultat d'exploitation	35.4	20.3	20.7
Intérêts des emprunts LMT	3.3	3.2	3.2
Autres charges financières et divers	0.0	0.0	0.0
Produits financiers divers	0.0	0.0	0.0
Résultat courant	32.1	17.1	17.5
Impôt sur les bénéfices	4.6	4.3	4.4
Plus-values sur cession d'immobilisation	0.0	0.0	0.0
Autres produits et charges exceptionnels	4.9	-2.0	-2.0
Amortissements dérogatoires	0.0	0.0	0.0
Résultat de l'exercice	22.6	14.9	15.2